

CGC  
Solutions  
d'enveloppes  
extérieures



## REVÊTEMENT EN MAT DE FIBRE DE VERRE DE MARQUE CGC SECUROCK<sup>MD</sup> ULTRALÉGERS

UN PANNEAU LÉGER CONÇU POUR  
STIMULER VOTRE PRODUCTIVITÉ.

[cgcinc.com](http://cgcinc.com)

**CGC**  
C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE.™

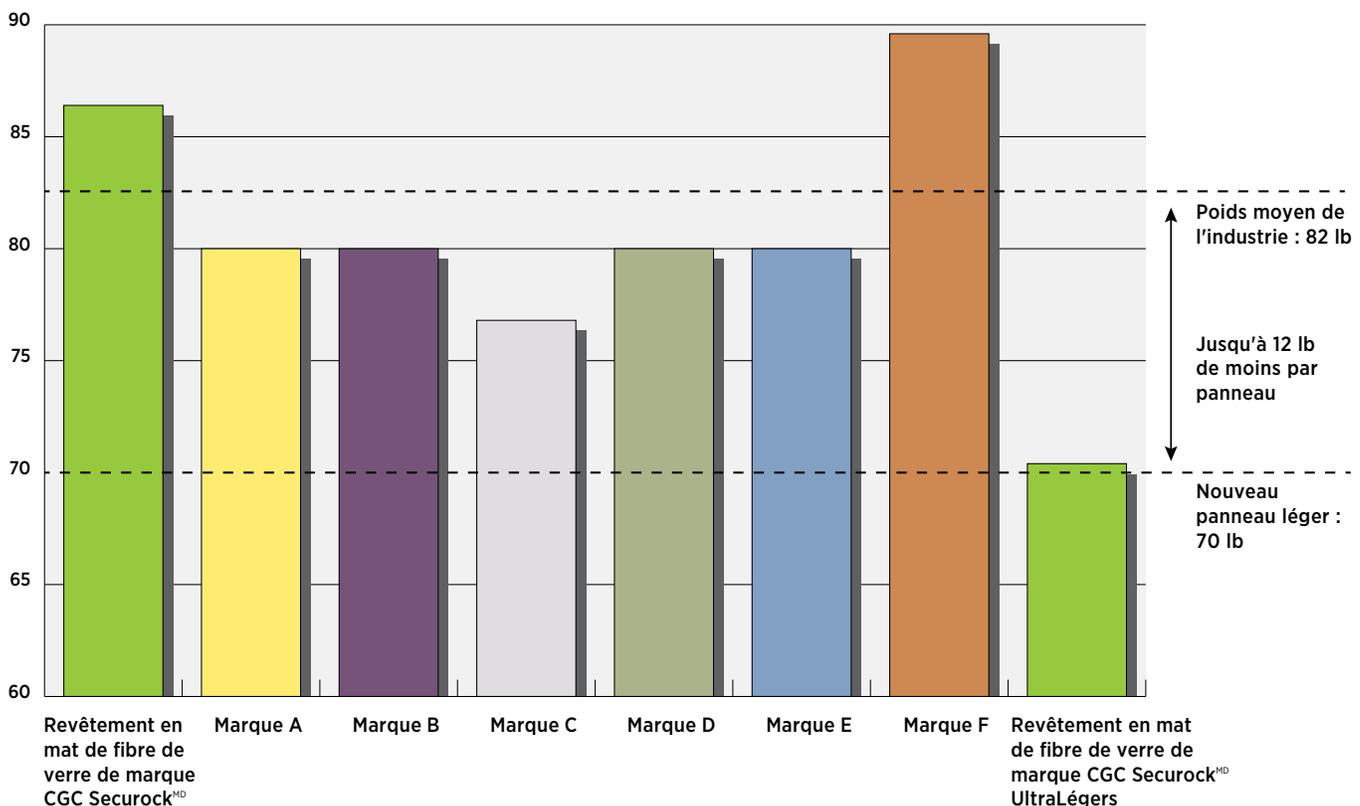
# REVÊTEMENT EN MAT DE FIBRE DE VERRE DE MARQUE CGC SECUROCK<sup>MD</sup> ULTRALÉGERS

CGC commercialise depuis longtemps des produits nouveaux et novateurs. Nos solutions sont conçues pour être sécuritaires pendant la fabrication, la livraison, la manutention et l'installation, et pour fournir un bon rendement lorsqu'elles sont installées et entretenues en adoptant de bonnes pratiques de construction. Cet engagement continue d'être la pierre angulaire de notre processus de développement de produits avec nos revêtements en mat de fibre de verre de marque CGC Securock<sup>MD</sup> UltraLégers de 12,7 mm (1/2 po) et de 15,9 mm (5/8 po) type X, qui sont maintenant les revêtements en mat de fibre de verre les plus légers qui soient sur le marché.

**Revêtement léger à haute performance qui offre une protection garantie contre les intempéries.**

- Le revêtement en mat de fibre de verre le plus léger disponible – jusqu'à 15 % plus léger que les autres revêtements en mat de fibre de verre
- Mat de revêtement de fibre de verre enduit pour maximiser la couverture des pare-vapeur étanches à l'air
- Résistance élevée aux moisissures et au mildiou – Résultat parfait de 10 selon la norme D3273 de l'ASTM\*
- Convient à la plupart des systèmes extérieurs lorsque le fabricant du parement extérieur le précise
- Conforme ou supérieur aux exigences de la norme C1177 de l'ASTM

## REVÊTEMENT DE 15,9 MM (5/8 PI) DE TYPE X - POIDS 1 220 MM X 2 440 MM (4 PI X 8 PI) PANNEAU



BASÉ SUR LES POIDS PUBLIÉS DE 2016 PAR LE FABRICANT

### FWB2847-CAN-FRE/4-17

© 2017 CGC UNE SOCIÉTÉ DE USG ou ses sociétés affiliées.  
Tous droits réservés.  
Imprimé au Canada.

Fabriqué par :  
CGC Inc.  
350 Burnhamthorpe Rd W, 5th Floor  
Mississauga, ON L5B 3J1  
1-800-387-2690  
cginc.com  
cgcdesignstudio.com

### RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Consulter le site cginc.com pour les renseignements à jour sur le produit.

### MARQUES DE COMMERCE

Les marques de commerce CGC, FIRECODE, SECUROCK, C'EST VOTRE MONDE, BÂTISSEZ-LE, le logo CGC, les éléments de design et les couleurs ainsi que les marques connexes sont la propriété de la société USG Corporation ou de ses sociétés affiliées.

### AVIS

Nous ne sommes pas responsables des dommages accidentels ou indirects résultant des circonstances, ni des frais issus, directement ou indirectement, de la mauvaise utilisation ou de la pose des marchandises non conforme aux instructions et aux devis courants imprimés du vendeur. Notre responsabilité se limite expressément au remplacement des produits défectueux. Toute réclamation à ce sujet sera réputée caduque à moins d'être faite par écrit dans les trente (30) jours suivant la date au cours de laquelle elle aurait raisonnablement dû être découverte.

### LA SÉCURITÉ D'ABORD!

Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité pendant la manutention et l'installation de tous les produits et systèmes. Prendre les précautions nécessaires et porter l'équipement de protection individuel correspondant à la situation. Lire les fiches signalétiques et les documents qui se rapportent aux produits avant l'établissement du devis ou l'installation.

### \*RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ ET AUX MOISSISSURES

Le revêtement en mat de fibre de verre de marque CGC Securock<sup>MD</sup> UltraLégers résiste à l'humidité et aux moisissures et est conforme à la norme C1177 de l'ASTM pour ce qui est de la résistance à l'eau. Au cours d'essais de laboratoire indépendants menés au moment

de sa fabrication, le panneau a obtenu un résultat de 10 selon la norme D3273 de l'ASTM, intitulée *Standard Test Method for Resistance to Growth of Mold on the Surface of Interior Coatings in an Environmental Chamber (méthode d'essai standard de la résistance à la formation de moisissures sur la surface de revêtements intérieurs dans un caisson climatique)*.

Il se peut que cet essai de laboratoire selon l'ASTM ne soit pas une indication précise de la résistance aux moisissures des matériaux de construction en situation réelle. En présence de conditions inadéquates pendant l'entreposage et l'installation ou après la fin des travaux, tout matériau peut être envahi par des moisissures. Pour résoudre ce problème, la méthode la plus efficace et la moins coûteuse consiste à protéger les matériaux de construction de l'exposition à l'eau au cours de leur entreposage, de leur installation et une fois les travaux terminés. Cela est possible grâce à un design et à des pratiques de construction efficaces.